



SAEL

90 ans

N° spécial
1928 / 2018

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE

Chemin des Frères Legoux (rue des Crêtes)
44800 SAINT-HERBLAIN

Contact : sael-44800@orange.fr

Site Internet : www.sael-saint-herblain.fr



SOMMAIRE

- Édito 3
- Depuis 1928 la SAEL fait son nid dans l'arbre de la laïcité..... 4
- La petite histoire des locaux de l'amicale laïque 6
- Encadrement - Cartonnage 8
- Éveil aux sports et École du sport..... 9
- Capoeira..... 10
- Musculation 11
- Danse classique et Modern'Jazz 12
- Pétanque 13
- Chant..... 14
- École du Bois 15
- Guitare 16
- Gym' Adultes 17
- Yoga 18
- Éveil corporel - musical (de 3 à 5 ans)..... 19
- Sport santé : 50 ans et + 20
- Commission fêtes..... 21
- Prêt de salles 22
- Jardins et Espaces verts 23
- École et Jardin pédagogique..... 24
- Commission laïcité 25
- Maintenance des locaux 26
- Lire et faire lire 27
- Les manifestations en 2018 28
- Articles de presse 30
- Les présidents de la SAEL depuis 1928 33
- Le Conseil d'Administration de la SAEL en 2018..... 33





fraternité
égalité
solidarité
laïcité
liberté



ÉDITO

1928 – 2018 La SAEL fête ses 90 ans

D'abord une pensée pour les fondateurs de 1928, de condition très modeste, qui créèrent à Saint-Herblain une association type loi 1901 : « *la Société des Amis de l'École Laïque* », la SAEL.

Elle avait pour but de défendre l'école de la République, l'école publique et laïque, qui avait des difficultés à exister car la société était toujours sous la chape de la religion catholique malgré le vote de la loi de 1905 instituant « *la séparation des Églises et de l'État* ». Même la municipalité de l'époque était hostile à l'école publique.

Pour ces fondateurs, l'école publique était le seul moyen pour leurs enfants d'accéder à un avenir meilleur, tout en se libérant du carcan religieux. En défendant l'école publique, ils défendaient la laïcité qui repose sur 3 principes : la liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans la limite du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses, l'égalité de tous devant la loi. Ainsi la laïcité garantit aux croyants et non-croyants le même droit et la liberté d'exprimer leurs convictions.

C'est pour ses convictions, cofondateur et président d'une amicale laïque, qu'Eugène Archereau, président de la SAEL, a été licencié d'une entreprise de la région nantaise de plus de 4 000 salariés.

Depuis 90 ans, les bénévoles qui se sont succédés, sont restés vigilants et mobilisés pour défendre les valeurs portées par la laïcité, la citoyenneté, le civisme et la démocratie.

Aujourd'hui, la SAEL compte 800 adhérents répartis dans 20 activités culturelles et sportives. À souligner, comme en 1928, une relation très forte avec les écoles publiques du bourg de Saint-Herblain à travers : un jardin pédagogique, un rucher, une implication dans les actions « *lire et faire lire* »... En juin 2018, la SAEL aura reçu 200 élèves des écoles.

Nous devons également évoquer nos nouveaux locaux, sur deux niveaux indépendants de 465 m² chacun, inaugurés respectivement en 2012 et 2015. L'aménagement du site et du niveau haut est le fruit de 16 000 heures de travail des « *bénévoles constructeurs* ».

Aujourd'hui, une soixantaine de bénévoles assurent le bon fonctionnement des activités, ainsi que les tâches administratives (secrétariat, comptabilité...). Grâce à leur engagement, la SAEL se porte bien.

Notre souhait est d'amplifier l'implication des jeunes et leur prise de responsabilité au sein de notre association. Nous espérons également faire participer les familles du nouveau quartier de la Pelousière à nos manifestations et ainsi promouvoir le « *bon vivre ensemble* ».

Joyeux anniversaire à la SAEL. Rendez vous dans 10 ans en 2028 pour le centenaire.

La présidente
Maryse Rivet



DEPUIS 1928 LA SAEL FAIT SON NID DANS L'ARBRE DE LA LAÏCITÉ

La Société des Amis de l'École Laïque de Saint-Herblain a été créée en 1928 par Eugène Archereau, les frères Legoux Maurice et Adrien et quelques autres personnes.

« Il ne faisait pas bon être laïc à cette époque. Les discriminations, les mauvaises conditions d'accueil dans les classes et "préaux cantine" ouverts à tous vents, étaient le lot quotidien des enfants de l'école laïque dans les années 30 ». Propos évoqués par les fondateurs.

« L'amicale soutient l'école publique, c'est son premier devoir puisque les écoles publiques sont les écoles de l'État. Notre amicale travaille avec le personnel enseignant pour apporter à nos enfants l'aide et le soutien qu'ils ont le droit d'attendre de nous et leur donner ce dont ils manquent » dit par Maurice Legoux Président d'Honneur lors de la cérémonie du 30^e anniversaire de la SAEL.

La SAEL a donc œuvré et continue à le faire, pour améliorer les conditions d'accueil dans les écoles publiques. Un rappel :

- ▶ 1932, mise en place de la cantine scolaire pour assurer un repas du midi à des enfants d'origine très modeste. La SAEL en assure la gestion jusqu'en 1977 ;
- ▶ 1937, le préau est transformé en salle de cantine scolaire avec une prise en charge financière pour la moitié des travaux ;
- ▶ 1940, à la rentrée scolaire :
 - plusieurs jardiniers s'engagent à fournir à la cantine scolaire des légumes frais gratuitement ;
 - ouverture d'une bibliothèque ;
 - financement d'une heure d'étude pour tous après la classe ;



- organisation de loisirs dans un souci d'éducation populaire (théâtre...) ;
- ▶ dans les années 1960, création d'activités de loisirs (sorties touristiques, bals, fêtes de nuit...) pour aider au financement des écoles publiques ;
- ▶ à partir de 1973, organisation de centres aérés, notamment sur le terrain de la SAEL à la Robertière ;
- ▶ dans les années 2000, la SAEL continue à apporter son soutien aux écoles ;
- ▶ en 2010, la SAEL participe au programme national des actions " Lire et faire lire " appelant les bénévoles de plus de 50 ans à transmettre aux enfants des maternelles le plaisir de la lecture ;
- ▶ en décembre 2012 dans le cadre de la semaine de la laïcité, la SAEL plante « L'arbre de la laïcité » avec la participation des enfants des écoles et de la municipalité ;
- ▶ en 2013, un jardin pédagogique a été créé et mis à disposition des élèves des écoles publiques du bourg. Ils y viennent jardiner, observer le travail des abeilles et comprendre l'intérêt de la biodiversité.

La SAEL a été partie prenante de toutes les grandes manifestations locales et nationales pour la défense de l'école laïque :

- ▶ le 29 novembre et le 6 décembre 1959, à Paris et en province. Les cortèges contre la loi Debré (autorisation des aides financières aux écoles privées) rassemblent plus d'un million de manifestants à Paris et 700 000 personnes en province ;
- ▶ le 16 janvier 1994 : importantes manifestations laïques (1 million de personnes) en France protestant contre la révision de la loi Falloux

(suppression des contraintes pour le financement des écoles privées).

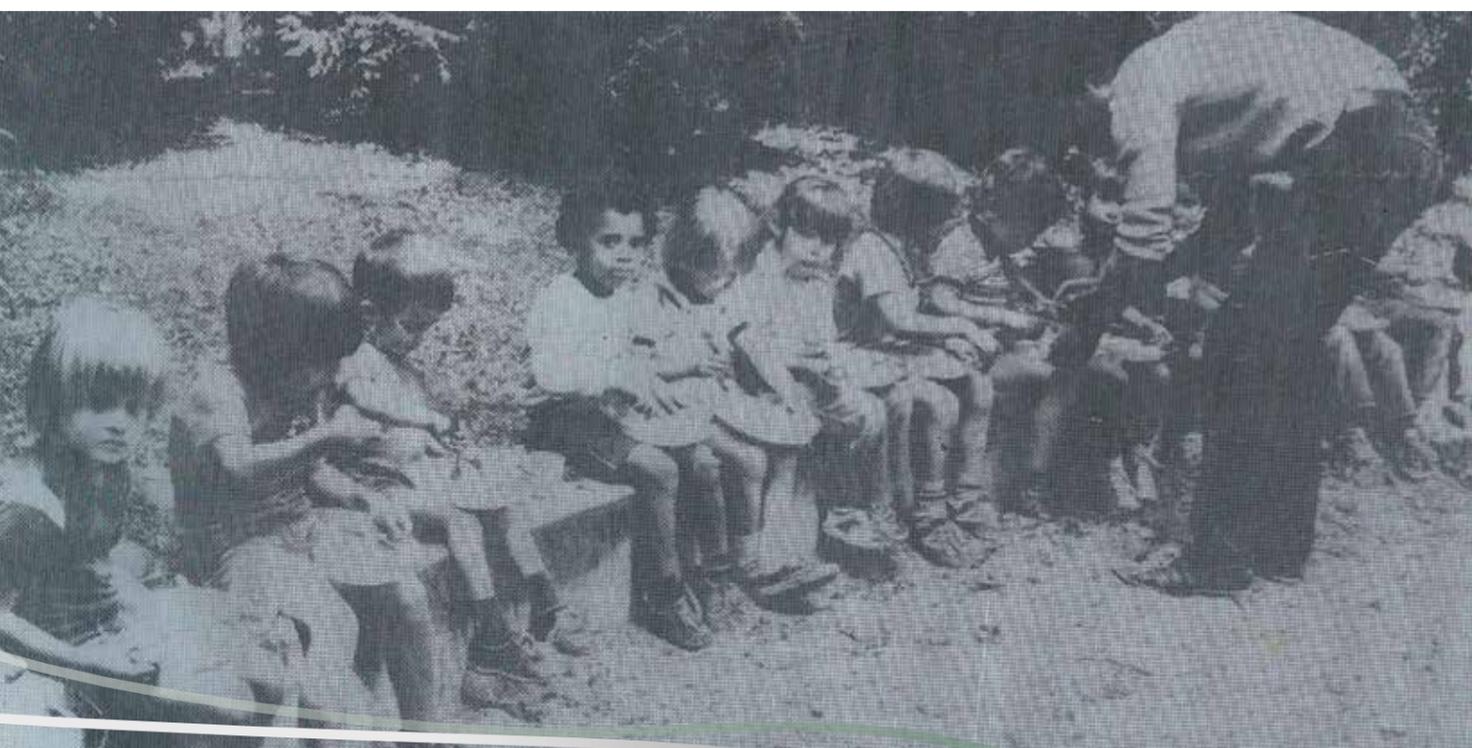
Plusieurs journaux réalisés en interne relatent l'histoire de la SAEL. Après « Contact » et « L'amicaliste », « Grain de SAEL » voit le jour en 1993 et est toujours publié.

« Changez vos opinions, gardez vos principes ; changez vos feuilles, gardez intactes vos racines. » disait Victor Hugo.

C'est ce que nous faisons à la SAEL, en améliorant les conditions d'accueil des enfants et des amicalistes. Nous nous sommes attachés pendant 90 ans à défendre les valeurs républicaines de justice et de respect des individus. La SAEL continue à les défendre face à une mondialisation effrénée où l'humain a du mal à trouver une place équitable.

La SAEL est fière de participer à la formation du citoyen, dans le respect des valeurs de l'éducation populaire, où chacun peut apporter à l'autre, tout en étant au service de la société.

Dominique Douaud -
Christian Dronneau





LA PETITE HISTOIRE DES LOCAUX DE L'AMICALE LAÏQUE

Avant de construire il faut acquérir un terrain. En souvenir de son fils unique, ancien élève de l'école publique du bourg tué pendant la guerre de 1939-1945, Madame Moisan veut vendre son terrain de la Robertière à l'amicale laïque (la SAEL).

Malheureusement en 1949 l'amicale ne possède pas la somme nécessaire. C'est donc la commune de Saint-Herblain qui achète le terrain avec promesse de le laisser à la disposition des écoles publiques :

- ▶ en 1965, l'amicale achète à la commune une parcelle de 3 000 m² :
 - le terrain de la Robertière pour y développer ses activités sportives et festives ;
- ▶ en 1975, un local préfabriqué d'occasion, acheté en Vendée, est monté sur le terrain ;
- ▶ en 1994, un nouveau local préfabriqué, (l'ancienne bibliothèque de la Harlière à Saint-Herblain), remplace le précédent devenu insalubre. Les bénévoles construisent à côté un bâtiment en dur pour recevoir des sanitaires et une salle de réunion ;
- ▶ le 25 septembre 2009, une assemblée générale extraordinaire de la SAEL vote la délocalisation



des locaux à proximité et la vente de son terrain à la ville pour permettre la construction d'une école publique : (l'école Stéphane Hessel) ;

- ▶ le 7 mars 2011, l'amicale achète sur la Zac de la Pelousière un terrain de 5 400 m² pour y construire ses locaux. La construction du bâtiment, sur 2 niveaux identiques et indépendants de 465 m² chacun est confiée aux entreprises du secteur avec le concours de l'architecte de la ville de Saint-Herblain :
 - seul le niveau bas, le rez de jardin, sera livré prêt à être occupé ;
 - le niveau haut, le rez de parking, demeurera nu (pas de plafond, pas de cloison, pas d'électricité, pas de carrelage...), la SAEL n'ayant pas les moyens financiers de le finaliser. Le niveau haut est destiné notamment à recevoir la salle de cours de danse de 150 m² (près de 300 élèves sont inscrits à cette activité).

Les bénévoles constructeurs vont réaliser le lot VRD (voirie, réseaux divers), économisant ainsi 30 000 euros et démarrer la construction du hangar sur 2 niveaux de 60 m². Le niveau bas destiné au stockage du matériel et à l'atelier de maintenance. Le niveau haut est ré-



servé aux enfants pour l'atelier bois et l'atelier bricolage (mécanique) ;

- ▶ le 18 juin 2012, la préfecture donne son accord pour l'ouverture au public du rez de jardin.

Quant au niveau haut, il a été fait par les bénévoles constructeurs à l'exception de la ventilation et du parquet spécifique de la salle de cours de danse. À noter que la ville de Saint-Herblain accordera une subvention d'investissement de 90 000 euros pour terminer cette salle.

L'équipe des bénévoles constructeurs s'est démenée pour récupérer des matériaux (plaques de plafond, luminaires, tables, chaises, portes...) dans les collèges Anne de Bretagne et Chantenay en cours de déconstruction. Le recyclage des matériaux nous a permis de faire plus de 150 000 euros d'économies ;

- ▶ le 30 novembre 2014, les bénévoles fêtent la fin des travaux ;



- ▶ le 11 décembre 2015, le niveau haut est inauguré avec sa salle de cours de danse.

Un grand merci aux 30 bénévoles constructeurs qui ont passé plus de 16 000 heures sur le site pour réaliser ce beau bâtiment « *la plus belle amicale laïque de la région, (voire de France !)* ».

Gilbert Le Guern -
Michel Legoux



ENCADREMENT - CARTONNAGE

Le cartonnage consiste à réaliser des coffrets (à bijoux, à bonbons...), des boîtes de rangement (thé, serviettes de table, télécommandes, couture...), des tapis de jeux, des porte-revues, etc. en carton recouvert de skyvertex (papier imitation cuir) et de papier ou tissu fantaisie.

L'encadrement met en valeur une photo de voyage, une photo de famille, un objet, une carte postale, une broderie... en utilisant du carton et des papiers de couleur. On y ajoute un verre et une baguette et on obtient un tableau.

Ces deux activités existent à la SAEL depuis janvier 2013. Pour les 6 premiers mois 13 personnes ont suivi les cours encadrés par Gisèle Schmitt, une professeure passionnée et créative. Depuis ce nombre n'a cessé d'augmenter. En 2017-2018, l'effectif est passé à 31 élèves dont 2 hommes :

Il y a 18 cours dans l'année qui durent 2 heures 30 chacun et ont lieu toutes les 2 semaines (hors vacances scolaires). Les 31 élèves sont répartis en 4 groupes (pas plus de 8 élèves par cours) :

- ▶ chacun décide ce qu'il veut faire, cartonnage ou encadrement. Chacun réalise un projet per-



sonnel. Gisèle nous apporte des idées, des conseils et s'adapte à toutes les situations ;

- ▶ une exposition, en juin, clôture l'année où vous pouvez apprécier tous les travaux des élèves, artistiquement mis en valeur par Gisèle avec ses talents de décoratrice ;
- ▶ cette année l'exposition aura lieu le samedi 23 et le dimanche 24 juin 2018. Une autre exposition se déroulera du 8 au 12 octobre 2018 dans le cadre « portes ouvertes dans les sections » pour marquer les 90 ans de la SAEL.

Contact : Claude Robin - Tél. 02 40 86 35 75



ÉVEIL AUX SPORTS ET ÉCOLE DU SPORT

Gilbert Le Guern et Guy Rivet ont créé l'École du sport en 2001, suite au départ de la section gymnastique. Ils voulaient offrir aux jeunes enfants une « activité sportive », sans compétition et leur donner la possibilité de choisir le sport qu'ils voudraient pratiquer par la suite.

Ils ont donc mis en place une école du sport pour les 5/6 ans et le multisports pour les 6/8 ans et 9/11 ans. Les cours se déroulaient le mercredi après-midi au gymnase de la Bourgonnière.

Dès le départ cette activité a connu un gros succès. Puis au fil des années le nombre d'enfants a diminué. Parmi les causes évoquées, la scolarisation du mercredi matin et l'ouverture par la commune de cours « éveil aux sports et multisports » dans le gymnase de la Bourgonnière avec des cotisations calculées selon le quotient familial.

Face à ce constat, la SAEL décide de rencontrer les élus herblinois. En 2016, un partenariat est signé avec la ville de Saint-Herblain. La SAEL s'engage à proposer des cours d'éveil complémentaires à l'offre municipale qui seront facturés aux familles au tarif municipal dit « quotient familial ». De son côté, la ville s'engage à soutenir cette démarche en versant une subvention de compensation.

Aujourd'hui, la SAEL se positionne sur :

- ▶ l'éveil aux sports pour les 4/5 ans avec 3 créneaux horaires : le mercredi de 16 h à 17 h et le samedi de 9 h 45 à 10 h 45 et de 10 h 45 à 11 h 45 ;
- cette activité offre à l'enfant l'occasion d'élargir ses expériences dans les espaces et les milieux afin de mieux connaître son corps, les autres, les objets et de lui donner le plaisir d'évoluer et de jouer au sein d'un groupe ;



- ▶ l'école du sport pour les 6/8 ans le mercredi de 15 h à 16 h permet à l'enfant de découvrir la diversité des pratiques physiques qui lui permettront d'acquérir des expériences sportives par l'intermédiaire du jeu.

Actuellement, ces cours dispensés au gymnase de la Bourgonnière sont fréquentés par 61 enfants. Ils sont encadrés par 2 éducatrices de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique(UFOLEP) et Guy Rivet.

Responsables de l'activité :

Maryse et Guy Rivet - Tél. 02 40 86 54 35
avec la complicité de Liliane Barré et Evelyne Roho.





CAPOEIRA

La Capoeira est un art martial qui mélange techniques de combat et danses du peuple brésilien au temps des esclaves. Elle permet ainsi l'apprentissage des règles de combat camouflées par une danse.

Elle se pratique à l'origine au sein des habitations d'esclaves (*senzales*), puis dans les villes d'esclaves (*Quilombos*). Interdite et illégale, la Capoeira devient le symbole de la résistance des esclaves noirs. Malgré l'abolition de l'esclavage, elle restera longtemps discriminée et associée à la délinquance et aux artistes de rue. Plus tard, dans les années 1980, elle s'exporte au delà des frontières brésiliennes, aux États-Unis, pour ensuite traverser l'océan Atlantique et venir s'implanter en Europe et en Afrique.

La Capoeira est un art martial, mais aussi une vraie philosophie de vie. Par la maîtrise de ses nombreux outils, elle demande un travail complet de soi : acquisition de mouvements, de rythmes, de coordination, affrontement, adaptabilité et stratégie du jeu, appel au dépassement de soi. L'apprentissage de la discipline s'accompagne en outre d'un enseignement culturel complet de l'histoire de son pays mais aussi de son savoir vivre (la langue, les chants, la musique et ses instruments, la vie en communauté).

Les cours de Capoeira sont enseignés à la SAEL par Junio (*Professor Carrapato*) depuis 2010. En septembre 2017, la responsable de l'activité est Nathaly DESIR, dont les deux filles pratiquent la Capoeira au sein de la SAEL. Le cours se déroule le mercredi, de 18 h à 19 h 30 et compte dix adhérents cette année :

- un cours de Capoeira commence par un échauffement général puis par un échauffement spécifique autour des mouvements de base (*Ginga, Cocorinha...*) ;



- le corps de la séance se fait ensuite autour de *sequencia* en binôme : ce sont des phrases chorégraphiées, comprenant les mouvements d'attaques et de défenses de la Capoeira. La séquence est enseignée par le professeur aux élèves placés en ligne, puis les élèves exécutent la séquence deux par deux. Les adversaires connaissant tous deux la séquence, ils peuvent ainsi l'exécuter en même temps, tel un jeu de question-réponse, ou attaque-défense. Plusieurs séquences sont apprises pendant le cours, souvent autour d'une thématique de jeu ;
- pour clôturer le cours, vient le moment de la *Roda*, ronde formée de musiciens et des Capoeiristes (tel un ring de boxe). Les instrumentistes commencent à jouer, le premier chant appelle les Capoeiristes à répondre au chœur et à frapper des mains, pour encourager les Capoeiristes s'affrontant au milieu de la ronde. À tour de rôle, les Capoeiristes rentrent dans la ronde, « *achètent* » le jeu, venant défier un adversaire. Comme lors de la séquence apprise, un jeu d'attaque et défense se crée pour essayer au maximum de déjouer son adversaire par la stratégie, la malice. À l'inverse du cours en effet, il ne s'agit pas là de reproduire des séquences mais d'improviser : chaque jeu s'élabore suivant son adversaire. La *Roda* s'arrête à l'appel du professeur qui rassemble les élèves avant la fin du cours pour donner quelques derniers conseils.

Contact : Nathaly DESIR
nathaly.desir@wanadoo.fr
Tél. 06 66 64 96 14

MUSCULATION

La section Musculation a été créée en Septembre 1986 pour répondre à une demande importante dans cette discipline. Elle s'appelait à l'époque : « *Sport Breton* ».

L'activité s'est déroulée d'abord au club Atlantis, puis au gymnase de la Bourgonnière et maintenant au complexe sportif du Vigneau, équipement municipal, que fréquentent 88 adhérents en 2018.

La section musculation se divise en 2 parties :

- la musculation : destinée aux personnes qui souhaitent s'entretenir, retrouver la forme, rester actives, perdre du poids, travailler des endroits précis de leur corps (dos, abdos, fessiers, etc.) ;
- les cours collectifs : pour tous, pour sculpter sa silhouette, améliorer ses capacités cardio-pulmonaires, dépenser son énergie, avoir plus

d'endurance et surtout passer un bon moment.

Les séances ont lieu tous les mardis et jeudis de 17 h 30 à 20 h et pour les cours collectifs de 19 h à 20 h, dans une ambiance bienveillante et dynamique. Elles sont supervisées par des professeurs diplômés d'état ayant à cœur d'être à l'écoute de leurs élèves.

Le bureau est composé de :

- Jacques Payet (responsable) ;
- Olivier Rivet ;
- José Reimel ;
- et Sylvie Couteau.

Contacts :

Jacques Payet
Tél. 06 19 34 58 17

ou

José Reimel
Tél. 06 30 22 85 48





DANSE CLASSIQUE ET MODERN'JAZZ

C'est en 1970 que fut créée la section danse par Madame Andrée Ollivier.

Jusqu'en 1983, elle proposait seulement des cours de danse classique et les élèves se produisaient lors des kermesses organisées par la SAEL.

Puis, des cours de danse modern'jazz enseignés par Madame Zochia Brachet s'ajoutèrent aux cours de danse classique dirigés par Madame Heather Courant. Ils avaient lieu au Centre Socio-Culturel du Bourg et un gala était organisé tous les ans.

C'est à partir de 1988 que le spectacle se déroule à « Onyx » qui vient d'ouvrir à Saint-Herblain.

En 1992, Anne-Françoise Rabillard, professeure alors toute jeune diplômée, prend les rênes des cours de danse modern'jazz et en 1994 ceux de danse classique.

Depuis le début des années 2000, Anne-Françoise crée un spectacle tous les deux ans et le qualitatif est au rendez-vous !

En avril 2015 la section rejoint les locaux de la SAEL avec une salle de 150 m² dédiée spécifiquement à cette activité et idéale pour la pratique de la danse :

- ▶ aujourd'hui, la section accueille 260 élèves, enfants de plus de 4 ans et adultes ;



- ▶ elle compte 16 cours : 3 d'éveil/initiation à la danse, 4 de danse classique, 8 de danse modern'jazz ainsi qu'un nouveau cours cette saison, celui de barre à terre ;
- ▶ le prochain spectacle « *Les Héros qui rythment nos vies* » a eu lieu le **samedi 9 juin 2018** à « Onyx ». Nous fêterons les 50 ans de notre section en 2020.

Contact : sael.danse.bureau@gmail.com



PÉTANQUE

Créée en 1988, la section pétanque compte 108 adhérents réguliers et une cinquantaine d'occasionnels. Elle s'adresse à tous les retraité(e)s ou préretraité(e)s.

L'animation est assurée par une équipe de 10 personnes, le responsable étant Jean Louis Pineau.

Qui n'a pas fait une partie de boules en famille ? Tout le monde connaît la règle de la pétanque qui se pratique sur n'importe quel terrain.

À la SAEL, c'est de la pétanque loisir. Cette activité se déroule sur le terrain de la SAEL tous les jeudis après-midi de septembre à juin.

Vous voulez jouer à la pétanque à la SAEL. Venez avant 13 h 45 mn avec votre jeu de boules (3 boules). Vous vous inscrivez à la table de marque en vous acquittant d'une somme de 4 euros.

La formation des équipes (2 personnes) et le tirage (la rencontre des équipes) s'effectue par ordinateur.

C'est un concours, car il y a un classement. Il se déroule en 4 parties de 13 points. À la fin,

les parties puis les points sont totalisés. Chacun repart avec un lot. Avant l'annonce des résultats, il y a le tirage de la bourriche.

À noter, qu'à la fin de chaque partie, la tradition veut que l'équipe gagnante offre un pot à l'équipe perdante au bar de la pétanque.

Il y a 3 temps forts dans la saison :

- ▶ en octobre : « *le challenge du souvenir* », une pensée pour les pétanqueurs disparus. Tous les amicalistes sont invités à y participer, chaque joueur peut inviter une personne de son choix, retraitée ou pas ;
- ▶ en décembre : « *la coupe de Noël* ».

Le concours dure toute la journée du jeudi avec repas le midi et buffet le soir, moyennant une participation financière ;

- ▶ en juin, c'est le concours de fin de saison qui se déroule sur toute la journée dans les mêmes conditions que la coupe de Noël.

Contact : *Jean-Louis Pineau*
Tél. 07 82 97 32 19





CHANT

Des « Joyeux troubadours » à « Chant de SAEL » : 30 ans de convivialité.

Créé en janvier 1988 à l'initiative de deux couples (Ginette et Roland Rivière, Marie Claude et Christian Dronneau) le groupe de chant « Les Joyeux Troubadours » se développe rapidement. Il est déjà accompagné par deux guitaristes (Roland Rivière et Yann Letort), rapidement s'ajoute un accordéoniste (Jacques Savel) puis un autre guitariste (Jean Paul Boulho).

Sa première prestation publique a lieu lors de la "kermesse" de la SAEL le 24 avril 1988. Pour le soixantième anniversaire de l'amicale, le 16 octobre 1988, le groupe chante avec Serge Kerval. L'année suivante, il crée un spectacle pour le bicentenaire de la révolution, apporte son concours à de nombreuses manifestations sur le département et participe activement, en 1990, au voyage en Bulgarie à Kazanlak, ville jumelée avec Saint-Herblain.

En septembre 1996, les « Joyeux Troubadours » deviennent « Chant de SAEL ». Depuis 2002,

nous participons tous les ans à « La nuit des chorales » organisée par l'espace retraités de Saint Herblain.

Grâce à des « Week-end chant », les registres de voix s'étoffent et apprennent des chants à plusieurs voix (basses, ténors, altos, sopranos) et progressent rapidement.

Nous sommes actuellement 25 personnes, dont 5 musiciens : 2 guitaristes (Pierre Poibeau et Roland Rivière), 2 accordéonistes diatoniques (Sonia Guéguin et Thierry Grégam) et une pianiste au clavier (Sandrine Benoit).

Notre répertoire comprend des chants de variété française récents et des chants correspondant aux valeurs morales de la SAEL (Le chiffon rouge, Lily, Sans la nommer...).

Les répétitions ont lieu le mercredi de 20 h 30 à 22 h 30, dans une ambiance conviviale.

Contact : Roland Rivière
Tél. 02 40 86 25 04



ÉCOLE DU BOIS

L'école du bois de la SAEL a ouvert en octobre 2004. Elle est aussi appelée atelier bois.

Cette année-là Michel Bauny, menuisier ébéniste devient retraité. Sa fille rencontre Gilbert Le Guern de la SAEL. Elle lui fait part de son souhait : « voir son père occupé » et lui demande si la SAEL serait intéressée par ses compétences dans le domaine du bois.

Cette même année Bernard Juret, adhérent SAEL depuis longtemps et instituteur nouvellement retraité est sollicité pour faire équipe avec Michel. C'est la naissance de l'école ou atelier bois.

Michel et Bernard animent toujours l'atelier du bois, aidés régulièrement par Daniel Maindon. Cet atelier s'adresse à des enfants entre 8 et 12 ans, avec comme objectif la fabrication de

petits objets en bois (éléments de décoration, jouets...) en utilisant principalement du contre-plaqué.

Au cours des séances, les enfants vont mesurer, tracer et découper les pièces à l'aide d'une scie à chantourner électrique. Ils vont ensuite poncer (ponceuse électrique et aussi à la main) pour un ajustage précis des pièces. L'étape suivante sera l'assemblage (avec colle, pointes, vis...). Enfin, après un dernier ponçage de finition, ils pourront vernir ou peindre leur objet avant de l'emporter chez eux.

L'activité fonctionne chaque mercredi après-midi, de 16 h à 17 h 30 et peut accueillir environ 8 élèves.

Contact : Bernard Juret
Tél. 02 40 86 30 37





GUITARE

La SAEL propose des cours de **guitare électrique, folk, classique et basse électrique**, à partir de 8 ans et sans aucune limite d'âge (enfants, ados, adultes). L'enseignement est basé sur le projet personnel de chaque élève, quelque soit son niveau et son style de musique privilégié, **avec ou sans solfège**. Le professeur est un professionnel de la musique et de la pédagogie depuis plus de 30 ans.

Une grande attention est portée au développement et au maintien de la motivation, par l'utilisation de pédagogies diversifiées et adaptées au rythme de chacun. Du débutant au confirmé et en fonction des souhaits individuels, l'apprentissage aborde de nombreux domaines comme : l'aspect corporel sur l'instrument, les notations musicales (portée, tablature, grille d'accord, lecture rythmique...), le développement des qualités artistiques, le jeu en groupe, l'écoute, le déchiffrage, le repiquage, la création, les technologies numériques, la participation à des projets collectifs, le travail du son, les effets électroniques... et bien entendu l'étude de morceaux et de techniques instrumentales variés.

Les séances de 30 ou 45 mn peuvent être individuelles ou en binôme. Des projets collectifs sont également possibles.

Les cours ont lieu dans les locaux de l'association les lundis, mercredis et vendredis hors va-



cances scolaires, entre 14 h et 21 h selon votre planning :

- ▶ les séances en binôme ne peuvent être planifiées que si les élèves ont le même niveau et approximativement le même âge, pour des raisons pédagogiques évidentes ;
- ▶ des projets collectifs sont, autant que possible, proposés au cours de l'année pour créer une interaction entre les élèves et appréhender le jeu en groupe ;
- ▶ l'évaluation de la progression individuelle s'effectue sous la forme de contrôle continu ;
- ▶ des fichiers audio sont communiqués par courriel pour chaque exercice abordé afin de faciliter le travail personnel à la maison ;
- ▶ au moins une fois par an, une restitution est organisée sous forme de mini-concert convivial pour les familles et les amis. Cela permet aux élèves de se confronter au jeu en public et à la maîtrise du trac. Personne n'est jamais forcé de jouer lors de ces manifestations, c'est un choix personnel !

Contact : Gilbert Pétigny - Tél. 06 63 46 72 08

Plus d'informations ici :

<https://www.sael-saint-herblain.fr/activit%C3%A9s-culturelles/musique>



GYM' ADULTES

Créée en septembre 2013 par Michèle Le Guern, l'activité a d'abord fonctionné le vendredi soir de 17 h à 19 h dans la grande salle avec Alexandre Allain, notre jeune professeur diplômé d'état.

Elle s'adresse aux adultes plus ou moins jeunes qui ont besoin de bouger et de rencontrer d'autres personnes pour être bien dans son corps et dans sa tête.

C'est en septembre 2015 qu'elle a commencé à occuper la salle de cours de danse le vendredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Elle compte actuellement 26 adhérents dont 3 messieurs.

La gym'adulte se déroule dans une ambiance conviviale :

- ▶ nous consacrons une heure à de la gym douce et stretching ;
- ▶ et l'autre à de la gymnastique dynamique et du renforcement musculaire ;

▶ un certificat médical est nécessaire pour les nouveaux inscrits.

Notre « coach » Alexandre veille gentiment sur ses élèves et apporte ses conseils quant à la réalisation d'exercices qui peut paraître difficile à certain(e)s.

Il trouve toujours une solution pour les « tamarous » que nous sommes puisque comme il dit : « tout est dans la tête ».

Contact : Michèle Le Guern
Tél. 02 40 86 31 34



YOGA

Tout le monde peut pratiquer le yoga. Vous n'avez pas besoin d'être souple, d'avoir un équipement ou une tenue spécifique. Il vous faut juste un petit espace et un fort désir d'une vie plus saine et épanouie.

Les postures de Yoga que l'on appelle Asanas font travailler toutes les parties du corps, en étirant et en tonifiant les muscles et les articulations, la colonne vertébrale et l'ensemble du squelette. Cela agit aussi sur les organes et le système nerveux. Le tout permet de garder une santé rayonnante.

En relâchant les tensions physiques et mentales, les Asanas libèrent aussi de vastes ressources d'énergie. À cela s'ajoute la pratique de la pensée et de la méditation positives qui accroît la concentration, le pouvoir mental et la clarté de la pensée.

Le cours commence par de la relaxation, allongé sur le dos, respirant profondément et libérant ainsi l'esprit, suivi par des exercices de respiration. Les exercices de respiration yogique, connus sous le nom de Pranayama, revitalisent le corps et aident à contrôler la pensée. Vous vous sentez calme et rafraîchi.

Le cours se poursuit par la salutation au soleil. C'est une séquence d'échauffement de 12 Asanas qui vont plier et étirer vos membres. Votre corps sera d'autant plus tonifié qu'il apportera plus de flexibilité à votre colonne vertébrale. Avec le temps, chaque Asanas devient plus facile à accomplir.

Le cours se termine par une séance de relaxation, allongé sur le dos, les yeux fermés, les bras le long du corps afin de se détendre et d'assimiler puis d'absorber pleinement les bénéfices et les effets des Asanas.

Les cours, assurés par Bernice Florina, professeur de Yoga, ont débuté à la SAEL en Septembre 2016. Ils sont suivis cette année par 67 élèves, 44 de plus qu'en 2017 et se déroulent le lundi (15 h à 16 h 30), le jeudi (18 h à 19 h 30 et 20 h à 21 h 30) et le vendredi (15 h à 16 h 30).

Contact : biyogi@yahoo.com
Tél. 06 79 08 34 02



ÉVEIL CORPOREL - MUSICAL (DE 3 À 5 ANS)

Le but de cet atelier d'éveil corporel-musical, démarré en janvier 2017, est de favoriser, sur un mode ludique, chez le très jeune enfant (de 3 à 5 ans) l'apprentissage de la socialisation et celui du rapport à son corps dans le mouvement et dans l'espace.

Cette pratique de l'éveil corporel-musical lui permettra, lorsqu'il sera un peu plus âgé (à partir de l'âge de 5 ou 6 ans) de réaliser un choix en fonction de ce qu'il connaît de lui (aptitudes et goûts). Il pourra ainsi s'orienter vers d'autres activités proposées notamment par la SAEL : École de sport, Cours d'éveil chorégraphique, musique.

Les objectifs poursuivis en atelier d'éveil corporel-musical sont de proposer des activités diversifiées, attractives, évolutives et sécurisantes à de très jeunes enfants. Toutes les activités sont basées sur les notions de respect, d'échange, d'encouragement et de réussite.

Aider l'enfant à prendre conscience qu'il a un corps qui peut bouger et se mouvoir seul ou à plusieurs, avec ou sans musique.

Quatre lettres peuvent aussi définir ces objectifs : **S - A - E - L** :

► **S comme Socialisation** : ces ateliers permettent à chaque enfant de tisser des relations sociales avec des copains/copines du même âge en prenant appui sur la relation de son propre corps et du corps de l'autre ;

► **A comme Apprivoiser** : Associer le son avec le mouvement pour mieux apprivoiser chaque mouvement motive l'enfant à être dans une écoute attentive pour savoir ce qu'il doit faire activement avec son corps. Au cours de l'atelier, l'attention des enfants est donc stimulée et maintenue par l'association du mouvement avec la musique ;

► **E comme Écouter** : L'écoute est un axe de travail qui mobilise l'être tout entier. Il s'agit pour l'enfant d'écouter son corps, d'écouter la musique, d'écouter l'animatrice, d'écouter le copain, la copine. L'écoute participe enfin aux fondamentaux qui permet à l'enfant de développer sa confiance dans les autres et sa capacité de contrôle de soi. Autant d'atouts qui renforcent les apprentissages scolaires ;

► **L comme libre** : Un éveil corporel-musical pour permettre à l'enfant d'être plus créatif et libre dans ses mouvements, de développer son imaginaire et de le faire s'exprimer.

Trois ateliers constituent l'éveil corporel-musical : deux pour les enfants de 3 à 4 ans et une pour les enfants de 4 à 5 ans. Trente enfants participent à ces ateliers d'une durée de 45 mn qui ont lieu le samedi matin dans la salle de cours de danse de la SAEL.

L'animation est assurée par Claire Terrien, licenciée en psychologie, animatrice BAFA, CAP de la petite enfance et danseuse. Cette activité est encadrée bénévolement par Armelle Fresnais.

Contact : sael.eveil.bureau@gmail.com





SPORT SANTÉ : 50 ANS ET +

Suite à l'initiative de la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN) et l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP) d'avril à juin 2016 à l'attention des adhérents de la MGEN, la SAEL a décidé de pérenniser l'activité sport-santé à partir de septembre 2016.

Cette activité s'adresse aux personnes en rupture d'activité physique adhérent(e)s ou non adhérent(e)s à la MGEN demeurant à Saint-Herblain, ou à proximité sur les communes de Couëron, Nantes et Indre.

Cette activité, dure une heure, dans une ambiance "conviviale" elle a pour but d'amener les personnes à :

Pratiquer régulièrement une activité physique pour :

- ▶ diminuer les risques de développement de nombreuses maladies ;
- ▶ aider à lutter contre le mal de dos, améliorer la résistance à la fatigue, la qualité du sommeil, diminuer l'état d'anxiété, la dépression...
- ▶ atténuer un certain niveau de sédentarité ou d'isolement pouvant augmenter après 50 ans, (départ des enfants, maladie, divorce, retraite...).



Allier détente et activité physique adaptées au public « sport-santé » :

- ▶ la gamme des pratiques sportives est très étendue : Badminton, disc-golf, frisbee, marche nordique, renforcement musculaire, stretching, sarbacane, tchoukball, tennis de table, volley-ball, swin-golf, etc. sont proposées par le groupe pour 4 séances consécutives...
- ▶ il y a aujourd'hui 18 adhérent(e)s encadré(e)s par Damien, animateur sportif professionnel de l'UFOLEP.

Venez nous rencontrer au gymnase de la Bourgonnière à Saint-Herblain de 18 h 30 à 19 h 30.

La SAEL a obtenu le label sport-santé du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) des Pays de la Loire.

Contact : *Martine Mathelier*
martine.mathelier@univ-nantes.fr
 avec la complicité de *Renée Coudert*



COMMISSION FÊTES

La commission fêtes est née en 1993 au cours d'un conseil d'administration. Le président Christian Dronneau lance en réunion : « je ne veux plus compter les saucisses en CA, il faut une équipe à part pour traiter ces questions ».

La commission fêtes c'est le département logistique de l'association. Elle réalise toutes les opérations matérielles nécessaires au bon déroulement des manifestations organisées par la SAEL.

À savoir en :

Février : le loto positionné sur la période du festival du jeu mis en place par la ville de Saint-Herblain, auquel la SAEL apporte son concours.

Septembre :

▶ une sortie touristique en autocar, « au fil de la Vilaine » en 2018 ;

▶ tous les deux ans, jour de fête à Saint-Herblain.

Octobre :

▶ le samedi a lieu le vide-greniers avec une centaine d'exposants. Un bar est ouvert toute la journée avec possibilité de se restaurer (grillades/frites, gaufres cuites sur place...) ;



▶ le dimanche c'est la fête des châtaignes. 150 kg de châtaignes sont grillées sur place. Des animations sont proposées : spectacles sur scène (danses, chants, orchestres...) et des stands (pétanque, palets, grenouille...). Les enfants ne sont pas oubliés : pêche à la ligne, chamboule tout, maquillage, château gonflable, balades à dos d'âne, pétanque.

Novembre : le concours de belote.

Décembre :

▶ une soirée conférence/débat sur la laïcité avec repas citoyen le lendemain dans le cadre de l'anniversaire de la loi de 1905 « séparation de l'état et des églises » ;

▶ l'arbre de Noël réservé aux enfants des écoles publiques du bourg de Saint-Herblain avec visite du père Noël et distribution de bonbons et de brioches.

La commission regroupe une quinzaine de personnes ainsi qu'une équipe coup de main d'une quinzaine de personnes mobilisée notamment pour le week-end vide-greniers/fête des châtaignes.

Ainsi, la SAEL crée des animations pour tous, notamment pour les habitants du bourg de Saint-Herblain et du nouveau quartier de la Pelousière.

Contact : sael-44800@orange.fr





PRÊT DE SALLES

Quand ses locaux ne sont pas utilisés pour ses activités, la SAEL a toujours assuré un prêt de salles à ses adhérents. Donc pour en bénéficier, il faut avoir la carte de la SAEL.

Les salles sont au nombre de 3 :

- ▶ 2 au rez de jardin : l'une d'une capacité de 150 personnes assises (150 m²) appelée « salle Legoux » en mémoire des fondateurs de 1928 et parmi eux les frères Legoux, Maurice et Adrien. L'autre attenante pouvant recevoir 45 personnes (45 m²).
- ▶ 1 au rez de parking : une salle de réunion de 45 m².

C'est la salle Legoux qui est prêtée le plus souvent et principalement le week-end, jusqu'à 40 fois par an, pour des événements divers : anniversaires, mariages... Il arrive également de la mettre à disposition pour un pot de l'amitié après une cérémonie d'obsèques ; des assemblées générales par exemple de copropriété...

Cette salle dispose d'un bar équipé de 2 réfrigérateurs, 2 éviers et une tireuse à bière. À côté

un local où sont stockés les tables et les chaises et une tisanerie dotée d'une chambre froide qui permet d'entreposer la nourriture et d'un espace pour faire la vaisselle. Un rétroprojecteur complète l'équipement de cette salle.

Le prêt de salles est officialisé par la signature d'une convention entre la SAEL et son adhérent, moyennant des frais de mise à disposition. Par exemple, pour un week-end, la salle Legoux avec la tisanerie est mise à disposition pour 490 € (adhérent de plus de 3 ans) ou 540 € (adhérent de moins de 3 ans). À la signature, il sera demandé une caution de 2 500 €, restituée après l'événement si aucun dommage n'est constaté.

Le signataire devra également fournir une attestation d'assurance responsabilité civile / habitation.

À noter que dans nos locaux toutes manifestations politiques ou confessionnelles ne sont pas autorisées.

*Contacts : André Poisson et Jean-Louis Pineau
Tél. 06 17 05 94 31 - (numéro dédié aux prêts)
laisser message sur répondeur pour être rappelé.*

JARDINS ET ESPACES VERTS

Le jardin partagé

Une dizaine de bénévoles cultivent le jardin partagé :

- ▶ nous faisons visiter et participer aux plantations et semis les élèves des classes maternelles et élémentaires de l'école Stéphane-Hessel ;
- ▶ tous les vendredis matin une dizaine de jardiniers entretiennent les espaces verts et le jardin pédagogique.

Le Rucher

Depuis plusieurs années le rucher pédagogique fait le bonheur des enfants des écoles :

- ▶ ils viennent le visiter ;
- ▶ et découvrent la vie des abeilles.

À la fin juin les enfants participent à l'extraction du miel.



Venez les rejoindre.



Contact : sael-44800@orange.fr





ÉCOLE ET JARDIN PÉDAGOGIQUE

La société des amis de l'école laïque a été créée par les parents d'élèves de la première école publique de garçons en 1928.

Depuis cette époque, la SAEL a toujours soutenu et aidé l'école de la république.

Aujourd'hui elle aide au financement des sorties scolaires, participe avec son matériel aux fêtes de fin d'année des écoles.

Les élèves de l'école Jacqueline Auriol exposent leurs travaux et activités dans nos locaux et participent à la fête des châtaignes.

L'amicale Laïque a créé un jardin et un rucher pédagogique :

- ▶ L'an dernier 250 élèves sont venus semer, planter et récolter des fruits et légumes à la SAEL ;
- ▶ et ont découvert le monde des abeilles.

Une quinzaine de bénévoles de la SAEL vont accueillir cette année plus de 260 élèves de l'école

Stéphane-Hessel pour des activités :

- ▶ sur le jardin, le rucher ;
- ▶ la découverte du marais de Tougas ou de la basse-cour du voisin ;
- ▶ et pour la construction d'un hôtel à insectes.

Contact : sael-44800@orange.fr



COMMISSION LAÏCITÉ

Les commissions de l'Amicale ont été créées en 1993. L'objectif était d'alléger et de soutenir le travail du nouveau Conseil d'Administration. Il s'agissait de la communication, du local, de la trésorerie, des fêtes, de la jeunesse. Rapidement il s'est avéré nécessaire d'approfondir la réflexion sur les valeurs de la laïcité. C'est alors qu'est née la commission laïcité.

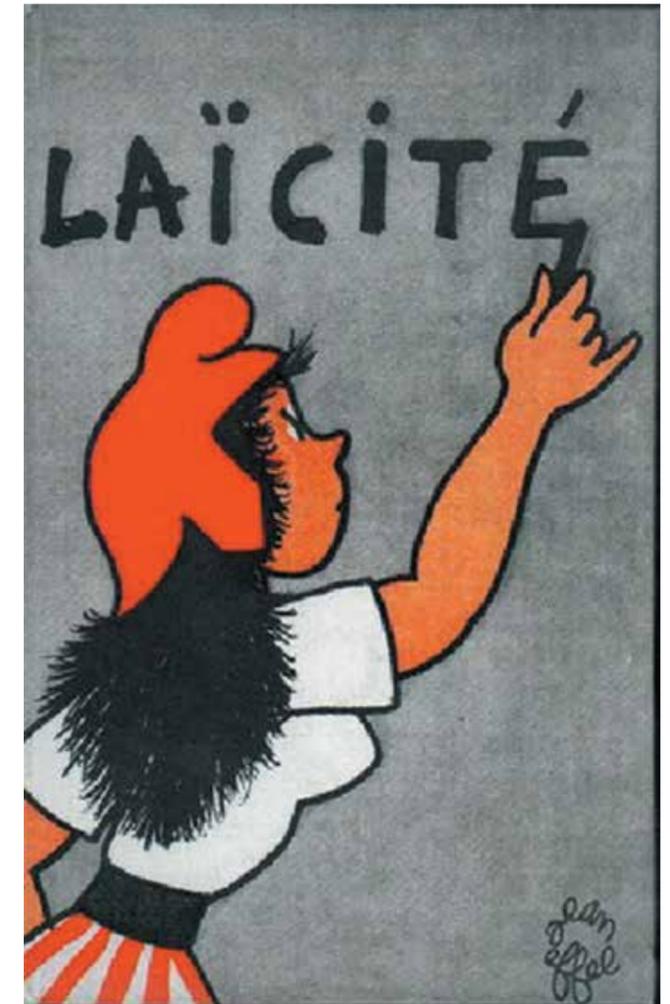
Son activité consiste principalement à alimenter le journal Grain de SAEL en articles défendant les valeurs de la Laïcité. La commission organise en collaboration avec les autres commissions, des débats, le repas citoyen, la fête de la laïcité chaque année autour du 9 décembre. Elle participe, sur ce thème, à Place Publique organisée par la ville de Saint-Herblain.

Elle a des messages à faire passer pour nous les laïcs, défenseurs d'une seule école et pour tous les enfants quelle que soit la philosophie de leurs parents. Nous affirmons haut et fort, que la république est pour nous indissociable de laïcité, idée fondamentale de liberté, de démocratie et de responsabilité.

La Commission Laïcité se fonde sur des valeurs fortes, respect de l'autre, de la diversité, de la liberté de pensée, de conscience et d'expression.

La commission, constituée d'une dizaine de personnes, incite les différentes sections de l'Amicale à réserver un temps de parole sur la laïcité pendant leur assemblée générale pour faire connaître et partager ce qui nous rassemble depuis 90 ans : la LAÏCITE.

Contact :
Dominique Douaud
Christian Dronneau
Roland Rivière
Tél. 06 24 93 28 16



Membres de la Commission :

- Bernard Dargouge
- Dominique Douaud
- Christian Dronneau
- Marie-Claude Dronneau
- Michel Legoux
- Daniel Lellouche
- Roland Pavageau
- Roland Rivière
- Dolores Mari



MAINTENANCE DES LOCAUX

La SAEL est propriétaire de ses locaux. Maintenant qu'ils sont occupés par les activités et mis à disposition des adhérents, il faut en assurer la maintenance et en améliorer le fonctionnement.

Les locaux sont classés en établissement recevant du public (type Lx, cat 4). La vérification des installations électriques est effectuée chaque année par un organisme agréé par l'État.

De même, tout ce qui est relatif au risque incendie et à sa maîtrise fait l'objet d'une visite des pompiers. Un exercice d'évacuation incendie est réalisé tous les ans, pendant l'activité pétanque qui rassemble une centaine de personnes.

C'est l'équipe maintenance qui gère la relation avec l'extérieur.

Elle est formée d'une quinzaine de personnes au passé professionnel de : soudeur, électricien, maçon, peintre, enseignant, mécanicien, commerçant... qui se réunit tous les lundis, mardis et vendredis.

En plus des dépannages et des bricoles courantes, ils ont réalisé entre autre :

- ▶ la pose de rideaux occultants, d'une largeur de 18 m sur une hauteur de 4 m, dans la salle Legoux (150 m²) ;



- ▶ l'étalement de 10 m³ de béton pour améliorer une voie de circulation ;
- ▶ la peinture des bancs et des portails ;
- ▶ l'installation de lampadaires pour la cour ;
- ▶ la construction d'un muret en pierres de granit...

Cette équipe intervient également auprès des sections :

- ▶ construction de carrés potagers pour l'activité « *jardin pédagogique* » destinés à l'école Stéphane Hessel ;
- ▶ construction d'une cabane pour le rucher ;
- ▶ fabrication d'une herse pour le terrain de pétanque...

Elle n'hésite pas à venir en aide aux personnes dans le besoin :

- ▶ réalisation d'une rampe en urgence pour permettre à une personne handicapée de sortir de chez elle ;
- ▶ solidarité avec une cause humanitaire : ramassage de chaussures usagées au profit d'enfants leucémiques « *opération toutes pompes dehors* »...

Grâce au travail de cette équipe, le patrimoine de la SAEL est maintenu en bon état.

Contact : sael-44800@orange.fr



LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire est une association loi 1901, sans but lucratif, créée en décembre 1999 par Alexandre Jardin et le Relais Civique, association d'appel à l'action citoyenne pour des causes d'intérêt général.

Elle a pour but d'encourager toute initiative citoyenne de nature à promouvoir et développer le goût de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle, en direction des enfants fréquentant les écoles maternelles et primaires, des structures éducatives et culturelles telles que : les centres de loisirs, les crèches...

Une solidarité intergénérationnelle car les lecteurs ou lectrices bénévoles sont en général âgé(es) de plus de 50 ans.

En février 2000 le ministère de l'Éducation nationale apporte son soutien à Lire et faire lire. Il invite l'ensemble des recteurs et des inspecteurs d'académie à faciliter les contacts entre les enseignants et les associations porteuses du programme.

Lire et faire lire est mis en œuvre conjointement par 2 réseaux associatifs nationaux ; la ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF). Au niveau départemental, ces organismes organisent et coordonnent le programme qui peut être relayé par d'autres associations. Les lecteurs et les lectrices bénévoles reçoivent une formation et sont assurés pour leurs prestations.

À l'initiative de Georges Grouhan, ancien instituteur, la SAEL a adhéré à ce programme en 2010. Aujourd'hui 17 bénévoles de plus de 50 ans transmettent aux enfants de maternelle le plaisir de la lecture. Le lecteur lit à haute voix des textes accessibles à des groupes de 2 à 6 enfants, une ou plusieurs fois par semaine. Le concept enfants/ mamies ou papys fonctionne très bien.

D'une classe au départ aux Buzardières, Evelyne Roho a introduit en 2013 cette activité dans les 3 autres écoles maternelles du bourg de Saint-Herblain.

Contact : [Evelyne Roho](mailto:Evelyne.Roho) - Tél. 06 75 66 96 66





LES MANIFESTATIONS EN 2018

- Samedi 13 janvier Repas des bénévoles
- Dimanche 21 janvier Galette républicaine
- Dimanche 25 février Loto 90 ans à la salle du Vigneau, dans le cadre du festival du jeu organisé par la ville de Saint-Herblain
- Jeudi 12 avril Concours de pétanque - 30 ans de la section
- Samedi 9 juin Spectacle de danse à Onyx – section danse
- vendredi 15 juin Audition des élèves des cours de guitares
- Samedi 23 et dimanche 24 juin Exposition cartonnage encadrement à la SAEL
- Samedi 8 septembre Croisière 90 ans - au fil de la Vilaine
- Samedi 6 octobre 11 h Ouverture officielle des festivités des 90 ans de la SAEL avec lâcher de pigeons
- 14 h à 18 h Concours de pétanque avec les écoles (un parent avec son enfant forment une équipe)
- 20 h Concert
- Dimanche 7 octobre 12 h Repas ouvert à tous (payant)
- Du 8 au 12 octobre Portes ouvertes dans les sections
- Samedi 13 octobre Vide greniers
- Dimanche 14 octobre Fête des châtaignes
- Vendredi 16 novembre Concours de belote 90 ans
- Vendredi 30 novembre Chant de SAEL – 30 ans de la section
- Vendredi 7 décembre Pièce de théâtre – débat sur la laïcité
- Samedi 8 décembre 12 h Repas républicain
- Dimanche 16 décembre Arbre de Noël des écoles publiques





ARTICLES DE PRESSE ...

L'esprit de la Sael entretient un bénévolat actif

Les bénévoles savent ce que Sael veut dire. Ils la font vivre, sans rien lâcher sur les valeurs d'origine : éducation, laïcité.

1 2 3
Une cinquantaine de bénévoles actifs participent à la vie de la Sael, la Société des amis de l'école laïque. Cinquante ? « Oui, sans doute davantage », reprend le président, Gilbert Leguern. Lors de l'assemblée générale en octobre 2011, « les vingt et un postes du conseil d'administration ont été renouvelés, nous avons dû refuser les candidatures », précise-t-il. La plupart des bénévoles sont venus à la Sael, lors de l'inscription de leurs enfants, mais aussi pour jouer aux boules ou pour chanter. « Quand les adultes ont compris les valeurs de laïcité, le coup de main vient naturellement. »



Au pied des murs de la nouvelle salle, chaque bénévole fait selon ses capacités. On s'interpelle, on rit, on revient le lendemain et on sait pourquoi.

« Du plaisir à faire ensemble »
La Sael, affiliée à la Fal, membre de la ligue de l'enseignement, est née de la volonté des enseignants et parents d'élèves des quatre écoles laïques du bourg, pour la défense et le soutien à l'école républicaine. Cette vitalité, inscrite dans le temps, 1928-1929, n'empêche pas les convictions d'être mises à l'épreuve. Aujourd'hui, enseignants et jeunes parents sont moins concernés. « Nous voulons continuer d'être pour les enfants un espace

d'éducation, sans discrimination », affirme Georges Grouhan, administrateur, qui constate une forme de consumérisme, ainsi qu'une tendance à vouloir une « professionnalisation » des encadrants.

« Ces dérives appellent vigilance », poursuit Roland Rivière, ancien président. « Ici, on ne paie pas de pénalités pour un retard au match, d'ailleurs il n'y a pas de match, ni de compétition. Seulement des apprentissages

et du plaisir à faire ensemble. » C'est l'esprit de l'association. « On veut rester dans l'ouverture éducative pour tous. » En souriant, il ajoute « et on sait entretenir la convivialité. »

Pour le coup de main, les bénévoles sont là !

Une quinzaine de bénévoles, sous la conduite de Dédé Poisson, maçon retraité, ont transporté et aligné des tonnes de pierres de récupération, en moins de trois jours. La construction d'un mur de pierres sèches, de soixante-dix mètres de long, est une raison parmi d'autres, de « donner un coup de main », pour éviter les coûts supplémentaires à l'amicale.

« Dans tout projet, surtout de cette envergure, les imprévus sapent les finances de l'association », explique Gilbert Leguern, président. Cette fois-ci, la mairie ayant maintenu sa volonté de garder un passage communal de cent mètres, en impasse, coincé entre le terrain de la Sael et un mur de propriété, les bénévoles ont retourné les manches.

Les bénévoles de la Sael, sont aussi des membres actifs.



OUEST. FRANCE 5.6/11/2011



Mais c'est quoi au juste, un repas républicain ?

Saint-Herblain — Soixante-dix convives étaient présents pour fêter la laïcité, en cette Journée nationale. L'occasion de faire un point sur ce que cela représente aujourd'hui, dans la vie quotidienne.

OUEST. FRANCE

jeudi 14 décembre 2017

Trois questions à...

Roland Rivière, responsable de la commission laïcité à la Société des amis de l'école laïque (Sael), et Maryse Rivet, présidente de l'association.

Qu'est-ce qu'un repas républicain ?
Depuis la loi de 1905, la loi de séparation de l'Église et de l'État, la République fait la fête. Depuis trois ans, nous avons pris l'habitude d'organiser un repas républicain entre les adhérents de la Sael. Un geste symbolique pour la Journée nationale de la laïcité. Le maire était présent et a fait une courte intervention.

Au cours du déjeuner, nous organisons un petit quiz sur la laïcité, des questions très concrètes tirées de la vie quotidienne, car dans les faits, la laïcité, ça ne va pas de soi !

Pour vous, qu'est-ce que c'est, la laïcité, aujourd'hui ?
La laïcité, c'est la possibilité de gérer un État où chacun trouve sa place. Il appartient à chacun de croire ou de ne pas croire, cela relève de la vie intime de chaque citoyen.

Dans un état laïc, les lois divines ne doivent pas interférer dans les lois républicaines. Par exemple, les crèches ne peuvent pas, à notre avis, être installées dans un lieu qui représente la République, une mairie ou un conseil régional.

L'école doit être un lieu d'intégration favorisant la mixité sociale. Elle doit être protégée des signes reli-



Pour fêter la Journée nationale de la laïcité, 70 convives se sont réunis pour un banquet républicain, à la Maison du temps libre, dans le parc de la Gourmerie.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

gieux ostentatoires.

L'accès aux piscines publiques doit permettre de faire comprendre, avec pédagogie, les règles de la République.

Quel est le rôle de la Sael dans ce combat pour la laïcité ?
Notre association fêtera ses 90 ans

en 2018. À l'origine, notre association menait un combat pour l'école publique et laïque.

Nous avons aujourd'hui près de 800 adhérents, essentiellement dans le bourg de Saint-Herblain. Nos activités sont organisées en sept sections. On peut y pratiquer de la danse, du yoga, de la pétanque... Sans élitisme

et dans le respect des valeurs que nous défendons.

Nous menons aussi des réflexions sur la laïcité, avec de rencontres organisées au cours de l'année, comme le débat organisé, vendredi, sur l'engagement citoyen des jeunes.

Saint-Herblain

La Société des amis de l'école laïque : « Promouvoir et défendre la laïcité »

Les membres du conseil d'administration de la Société des amis de l'école laïque (la SAEL), du Bourg ont souhaité, samedi dernier, débiter l'année par une rencontre de promotion et de défense des valeurs de la laïcité dans la continuité des commémorations de la loi de 1905.

Dans leur local de la Robertière, en présence du maire de Saint-Herblain, Charles Gauthier, de Bertrand Affilé, adjoint à la culture et de Maryvonne Fournier, adjointe de proximité du quartier du Bourg, Gilbert Le Guern, le président de la Sael a salué les représentants des différentes sections présents de cette association dynamique qui œuvre dans le domaine culturel et sportif et qui compte cette année pas moins de 600 adhérents. Le président de la SAEL a souligné « la commission laïcité a beaucoup travaillé en 2005 à



Maurice Legoux, un militant laïc actif depuis de nombreuses années a été honoré.

l'occasion de l'anniversaire du centenaire de la loi laïque de 1905 de séparation des églises et de l'État sachant que notre association a pour objectif principal de défendre l'école de la République. Nous souhaitons que cette commission laïcité continue à œuvrer cette année et tous les adhérents sont les bienvenus pour l'étoffer. Nous devons rester vigilants. Un décret vient de

sortir au Journal Officiel, demandant aux municipalités de verser des frais de scolarité aux écoles privées des autres communes qui accueillent nos enfants. Allons-nous vers une école pour les riches et une autre pour les plus défavorisées ? L'amicale laïque à travers la SAEL va devoir sans nul doute se mobiliser à nouveau pour défendre l'école de la République. Aujourd'hui

par ailleurs il nous faut motiver plus personnes sur ce thème et davantage de jeunes pour que notre association continue à bien fonctionner ».

Maurice Legoux à l'honneur

À l'issue de cette réunion les membres du bureau de la SAEL ont souhaité mettre à l'honneur et distinguer Maurice Legoux un des adhérents les plus actifs depuis de nombreuses années. Georges Grouhan qui le connaît bien a indiqué « Son père et son oncle sont à l'origine de la création de la SAEL en 1928. Cet un amicaliste très actif à la commission fête. L'an dernier il fait des recherches importantes sur l'origine de l'école publique à Saint-Herblain. Le moment le plus fort a été la Journée du 13 juin où il a rencontré des enfants de l'école Jacqueline Aurioi. »

Le conseil d'administration de la Sael en signe de reconnaissance de ses actions pour la défense de l'école publique lui a offert une pièce en argent de collection commémorative de la loi de 1905.

Nord Loire



SAEL

L'Arbre de la laïcité